

Éditout Octobre 2026

École de La Chanterelle



Mot du directeur

Chers parents,

L'année scolaire 26-27 est désormais lancée ! Toute l'équipe éducative et les élèves sont heureux de se retrouver pour cette nouvelle aventure. Voir les sourires éclatants des enfants dès les premiers jours a été un véritable plaisir.

Nous vous remercions sincèrement pour votre précieuse collaboration et vous souhaitons une belle année scolaire.

Bonne lecture!

À l'agenda

- Lundi 5 octobre : Journée pédagogique. Le service de garde sera fermé pour permettre une rencontre de concertation de tout le personnel sur le programme éducatif.
- Lundi 12 octobre : Congé de l'Action de grâce.
- Mercredi 14 octobre : Première rencontre du conseil d'établissement.
- Jeudi 15 octobre : Publication de la 1re communication.

- Vendredi 30 octobre : Fête de l'Halloween à l'école. Les enfants peuvent arriver déguisés dès le matin. Merci de veiller à respecter le caractère non violent et sécuritaire du port du costume.
- Vendredi 30 octobre : Fin de la 1re étape des élèves 6e année.

Joyeuse Halloween!



Coordonnées de l'école

Voici les coordonnées pour nous joindre.

Numéro principal de l'École de La Chanterelle: **418 686-4705**

Service de garde, option 2

Déclarer une absence, option 3

Secrétariat, option 4

Première communication aux parents

Dans la semaine du 12 octobre, la 1re communication de votre enfant sera disponible sur Mozaïk-Portail. Vous recevrez un courriel de l'école vous informant qu'elle est disponible ainsi qu'une procédure pour activer votre compte si cela n'est pas déjà fait.

Cette communication est de nature qualitative, c'est-à-dire qu'elle ne comporte aucune note, mais plutôt des éléments d'appréciation touchant le comportement et les apprentissages de votre enfant. Celle-ci est importante, car elle vous permet d'être renseignés sur l'évolution de

vosre enfant (avant le bulletin de novembre) et ainsi mieux vous permettre de rétroagir avec votre enfant. N'hésitez pas à communiquer avec l'enseignant de votre enfant si vous avez des questions ou des préoccupations.

Heure d'arrivée à l'école et assiduité

Nous comptons sur votre collaboration pour vous assurer que votre enfant arrive à l'heure à l'école pour favoriser sa réussite, éviter de déranger les autres et acquérir de bonnes habitudes.

Des membres du personnel du service de garde assurent la surveillance dans la cour d'école cinq minutes avant les entrées, soit de 8 h à 8 h 05 et de 12 h 45 à 12 h 50. Il est IMPORTANT que votre enfant arrive pendant les heures de surveillance. La surveillance est également assurée à la fin de la journée pour les élèves qui prennent l'autobus scolaire.

Nous vous rappelons que les élèves doivent quitter l'école immédiatement à la fin des classes, sauf s'ils sont inscrits au service de garde. Pour des raisons de sécurité et d'organisation, aucun élève ne peut demeurer sur les lieux sans supervision après les heures régulières de cours.

Merci de votre collaboration!

Pour votre information:

Tout enfant doit fréquenter l'école du premier jour jusqu'au dernier jour du calendrier scolaire.

(article 18 de la loi sur l'instruction publique).

Tout enfant doit fréquenter l'école de façon assidue; il revient aux parents de cet enfant d'en prendre la responsabilité.

Les parents doivent prendre les moyens nécessaires pour que leur enfant remplisse son obligation de fréquentation scolaire *(article 17 de la loi sur l'instruction publique)*. La responsabilité de la direction est de s'assurer que les élèves fréquentent assidûment l'école *(article 18 de la loi sur l'instruction publique)*.

En cas d'absences répétées et non motivées d'un élève, la direction de l'école contacte les parents de l'élève afin de remédier à la situation; une absence prolongée motivée doit être en relation avec une situation jugée sérieuse : par exemple, la maladie, la mortalité dans la famille, etc.

Diners et collations pour l'école



Voici quelques consignes à respecter concernant les repas et collations apportés à l'école.

- **Types de repas autorisés :**

1. Repas froid
2. Repas chaud (à réchauffer au micro-ondes)
3. Repas dans un thermos

- **Boîte à lunch :**

1. Doit être identifiée au nom de l'enfant.
2. Utiliser des sachets réfrigérants ("ice packs") pour garder les aliments au frais.

- **Interdiction alimentaire :**

✗ Beurre d'arachides et noix (en raison d'allergies)

Les collations pour l'école

Idées de collations:



Raisins



Fromage

Choisir des légumes et des fruits selon les saisons et les rabais.



Carotte



Hummus



Œuf cuit dur



Céleri



Muffin maison



Yogourt

Respecter la faim de l'enfant

Sa faim peut changer d'une journée et d'une collation à une autre.

Planifier les collations

Questionnez votre enfant sur ses goûts et son appétit. Faites une liste de ses 10 à 15 collations préférées.

Conserver les aliments

Utilisez un bloc réfrigérant (*Ice Pak*) pour garder les aliments au frais.

Utilisez des contenants faciles à ouvrir, réutilisables ou recyclables.

Discuter des allergies alimentaires

Parlez à votre enfant des allergies et dites-lui de ne pas partager ses collations.

2 minutes au moins
2 fois par jour

Quand j'ai soif, je bois de l'eau !

Après la collation, rincer sa bouche avec de l'eau pour diminuer le risque de carie.

Dentifrice fluoré

Suggestions de légumes et de fruits:

Banane, bleuet, brocoli, carotte, céleri, champignon, chou-fleur, clémentine, concombre, courgette, fraise, framboise, haricot, melon, mûre, orange, pêche, poire, poivron, pomme, raisin, tomate cerise, salade de fruits, compote de fruits non sucrée, fruits en conserve sans sucre ajouté, etc.

Suggestions d'aliments avec des protéines:

Fromage, œuf cuit dur, trempette à base de légumineuses (ex. hummus) ou de tofu, légumineuses (ex. fèves de soya/edamame, pois chiches grillés), lait, yogourt, boisson de soya.

Suggestions d'aliments avec des grains entiers:

Bagel, craquelins, muffin maison, pain, mini naan, mini pita, galette maison, céréales sèches à grains entiers.

Sans arachides
et sans noix

Ce document a été adapté par le CIUSSS de la Capitale-Nationale et est fortement inspiré du document Idées de collations saines à l'école du CIUSSS de la Montérégie-Est.

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de la Capitale-Nationale
Québec

Fiche info - Le partage des responsabilités

L'alimentation à l'école, une responsabilité partagée !

COMBIEN ?

L'enfant décide de la quantité de nourriture qu'il mange selon sa faim.



QUOI ?



Le parent s'occupe du contenu de la boîte à lunch et des collations.
Questionnez votre enfant sur ses goûts et son appétit.

QUAND ? **OÙ ?** **COMMENT ?**

L'école est responsable de l'horaire, du lieu et de l'ambiance des repas et des collations. Elle a aussi le rôle de créer une ambiance agréable.



Les collations pour l'école

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de la Capitale-Nationale
Québec



Effets personnels de votre enfant

Chers parents,

Nous vous demandons votre collaboration afin de vous assurer que votre enfant arrive à l'école avec tout son matériel nécessaire pour la journée : sac à dos, boîte à lunch, gourde, manteau, devoirs, vêtements de rechange, etc.

Nous constatons régulièrement que des objets oubliés doivent être apportés à l'école pendant les heures de classe. Ces interruptions entraînent des déplacements et des dérangements pour le personnel, les élèves et le bon déroulement des activités scolaires.

Afin de favoriser un environnement d'apprentissage calme et bien organisé, nous vous invitons à prendre quelques minutes chaque matin pour vérifier que votre enfant a tout ce dont il a besoin avant son départ.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration et de votre compréhension.

Recherche de bénévoles pour la bibliothèque

La bibliothèque de l'école est à la recherche de bénévoles souhaitant s'impliquer durant les heures de classe. Le travail consiste essentiellement à effectuer les retours et les emprunts des élèves. Il peut y avoir d'autres tâches, telles que le classement sur les rayons et la réparation des livres. Les plages horaires à combler sont les lundis et vendredis, toute la journée, ainsi que les avant-midis des mardis, mercredis et jeudis. Merci d'envoyer un message au secrétariat de l'école au ecole.chanterelle@cssc.gouv.qc.ca avant le 16 octobre si vous êtes intéressé ou si vous avez des questions. Une des personnes responsables de notre bibliothèque communiquera avec vous.

Transition primaire vers le secondaire - Admission aux programmes particuliers

Afin d'accompagner les élèves et leurs parents dans la transition vers le secondaire, nous vous invitons à consulter la brochure *Mon secondaire*.



Transport scolaire

Pour toute question ou information concernant le transport scolaire, nous vous encourageons à consulter le site web du service de transport. Vous y trouverez une foule de renseignements pratiques pour assurer un trajet sécuritaire et bien organisé à votre enfant.

<https://cssc.gouv.qc.ca/transport-scolaire/>

Pour les urgences liées à la sécurité des élèves, de 7 h à midi et de 13 h à 17 h :

- Communiquez avec la ligne URGENCE-TRANSPORT du secteur du transport scolaire au 418 525-8121

Pour une urgence mettant en péril la sécurité d'un élève, entre 12 h et 13 h ou après 17 h :

- Veuillez utiliser le numéro d'urgence du Centre de services scolaire au 418 686-0009

Grand événement - Cross-country - CSSC

Félicitations aux 19 élèves (40% de tous nos élèves de 6e année!) qui ont parcouru sous la pluie, 2 km à la course lors du cross-country du centre de services de La Capitale. Cette compétition sportive s'est déroulée le 28 septembre dernier à la Base de plein air de Sainte-Foy. Les courageux athlètes se sont comparés à 37 autres écoles regroupant ainsi 660 garçons et 601 filles de 5e et de 6e année.

Bravo pour votre persévérance !

Pour obtenir le temps officiel de votre enfant, vous devez aller sur ce site :

<https://www.chrono900.ca/resultats.html>

ensuite vous sélectionnez :

Cross-country CSS de la Capitale 2026

28 septembre 2026

Ensuite, vous entrez le numéro de dossard de votre enfant dans la **Moustiques - Résultats combinés** Moustiques filles ou garçons

Karine Nadeau

Enseignante en éducation physique



Conseil d'établissement 2026-2027

Composition du conseil d'établissement 2026-2027

L'assemblée générale annuelle des parents, tenue le 10 septembre dernier au gymnase de l'École de la Chanterelle, a permis de compléter la composition du conseil d'établissement (C.É.) pour l'année scolaire 2026-2027. La communauté scolaire remercie chaleureusement les parents et les membres du personnel qui s'engagent au sein de cette instance essentielle à la vie de l'école.

Représentants des parents

- Olivier Grondin (représentant au comité de parents)
- Maty Kare
- Éric Lessard,
- Kareen Parent (substitut au comité de parents)
- Bruno Serges Souop Soufo

Représentants des parents (substituts)

- Johanne Hudon
- Meriem Kaouah
- Sabrina Tremblay-Cantin

Représentants du personnel

- Janie Dufour-Vachon, enseignante

- Nancy Ouellet, enseignante
- Cynthia Dufour, personnel de soutien
- Cindy Labrecque, personnel de soutien
- Marie-Claude Auclair et Laurye Massicotte, professionnelles (en alternance)

Représentante du personnel (substitut)

- Lisa Gariépy, enseignante

Première rencontre

La première séance du conseil d'établissement se tiendra le **14 octobre 2026 à 18 h 30**.

Nous rappelons que les séances du conseil d'établissement sont **publiques**. Les parents qui souhaitent y assister sont invités à communiquer avec le secrétariat de l'école afin que nous puissions prévoir l'espace nécessaire.

Conformément aux règles de fonctionnement du conseil, un point de l'ordre du jour est réservé à la **parole au public**. Il s'agit d'une occasion de poser une question ou de transmettre une information en lien avec les sujets inscrits à l'ordre du jour.

Les ordres du jour des rencontres sont déposés sur le site Internet de l'école, dans la section **Notre école**, quelques jours avant chaque séance.

Martin Auger,

Directeur

[Desjardins -Ma caisse scolaire](#)

Chers parents,

L'année scolaire est maintenant bien amorcée et c'est ce qui marque le retour de la Caisse scolaire! Vous avez reçu, par l'entremise de votre enfant, un ensemble de départ qui contient le feuillet explicatif du programme avec un code QR menant à l'inscription en ligne, ainsi qu'une enveloppe pour qu'il puisse effectuer son premier dépôt à l'école. Pour connaître les dates de cueillette des dépôts, nous vous invitons à consulter l'onglet **Ma Caisse scolaire** dans la section **Parent** du site de la Caisse scolaire.

Nous vous rappelons également que la Caisse scolaire est offerte à tous les élèves d'âge primaire (de 5 à 13 ans)! Voici comment votre enfant peut faire des dépôts :

- à l'école, en rapportant son enveloppe lors des journées de cueillette de dépôt;
- en recevant dans son compte les virements entre personnes Desjardins provenant d'un parent ou d'un proche;
- en se présentant, avec vous, à l'institution financière pour faire un dépôt au comptoir. Sachez qu'il est également possible de vous inscrire aux rappels des activités de dépôt sur le site de la Caisse scolaire.

Marche à suivre pour s'inscrire aux rappels des activités de dépôt

1. Visitez le caissescolaire.com/parents/ma-caisse-scolaire.
2. Sélectionnez l'école de votre enfant dans la section **Voir les écoles**.
3. Dans le bas de la page de votre école, vous pourrez vous abonner aux rappels des activités de dépôt.

The screenshot shows a green-bordered box with the title "Rappel des activités de dépôt". Below the title is the text "Abonnez-vous aux rappels des activités de dépôt à l'école de votre enfant pour ne pas les oublier!". In the center is a small calendar icon. Below the icon is a text input field labeled "Adresse courriel". Underneath the input field is a checkbox with the text "Je désire recevoir par courriel le rappel des activités de dépôt de mon enfant à la Caisse scolaire." At the bottom center is a green button labeled "S'inscrire".

Une appli pour vous simplifier la vie!

Le saviez-vous? Vous pouvez accéder au compte de votre enfant où et quand vous le voulez grâce à l'**application mobile de la Caisse scolaire**. Téléchargez-la pour avoir un aperçu de son épargne et accéder à des **outils** et à des **activités éducatives** en quelques clics. C'est simple et sécuritaire!

Rendez-vous au caissescolaire.com/app.

Bonne rentrée scolaire !

Charleine Durand

Caisse populaire Desjardins du Piémont Laurentien Responsable de la Caisse scolaire 418 872-1445 poste 7070327 charleine.durand@desjardins.com

Soutenez notre école en faisant votre épicerie



Appuyer notre école en faisant votre épicerie.

Lors de vos visites comme client chez CONVIVIO, peu importe la succursale, vous pouvez soutenir notre école par vos achats.

- Les **membres Convivio** seront invités à jumeler leur numéro de membre avec celui de l'organisme de leur choix, parmi ceux accrédités au nouveau Programme de dons Convivio, sans impact sur leur ristourne personnelle.
- Invitez vos membres à vérifier qu'ils ont bien choisi votre organisme lors de leur adhésion, ou à se rendre sur la page du site pour demander un changement au besoin.
- **Le numéro de notre école est # 100 560.**

Merci à l'avance de votre appui!



Bonnes semaines!

Martin Auger, directeur

et

Marie-Claude Joly, directrice adjointe